Mondialisation.ca
Centre de recherche sur la mondialisation

L'OTAN ne pouvait pas ne pas être au courant

Par Manlio Dinucci
Mondialisation.ca, 02 juin 2010
Il manifesto 2 juin 2010

Région : Moyen-Orient et Afrique du Nord
Thème: Militarisation
Analyses: LA PALESTINE

« Dialogue méditerranéen » : c'est le nom de l'opération OTAN à laquelle participent les marines militaires de sept pays non-membres de l'alliance pour « contribuer à la sécurité et à la stabilité de la région ». Celle qui fournit le plus grande contribution est la marine israélienne, celle là même qui a fait un massacre de pacifistes avec une attaque d'empreinte terroriste dans des eaux internationales. La marine, et les autres forces armées israéliennes, sont de plus en plus intégrées à l'OTAN : en novembre dernier, pendant la visite de l'amiral Di Paola, président du Comité militaire allié, il a été établi qu'au cours de l'année une unité balistique israélienne participera aussi à l'opération OTAN « Active Endeavor », dont la mission est de « protéger la Méditerranée contre les activités terroristes ».

Ces opérations et quelques autres conjointes entrent dans le cadre du « Programme de coopération individuelle » avec Israël, ratifié par l'OTAN le 2 décembre 2008, environ 3 semaines avant l'attaque israélienne contre Gaza. Il comprend une vaste gamme de secteurs où « OTAN et Israël coopèrent pleinement » ; contre-terrorisme, dont échange d'informations entre les services d'intelligence (italiques de la traductrice) ; connexion d'Israël au système électronique OTAN ; coopération dans le secteur des armements ; augmentation des manœuvres militaires conjointes ; élargissement de la coopération contre la prolifération nucléaire (en ignorant qu'Israël, unique puissance nucléaire de la région, refuse de signer le Traité de non-prolifération et vient juste de rejeter la proposition ONU d'une conférence pour la dénucléarisation du Moyen-Orient). Il n'est donc pas crédible que l'OTAN, et en particulier les Etats-Unis qui en ont le commandement, ne fussent pas au courant que l'opération navale israélienne prévoyait d'ouvrir dans tous les cas le feu sur les pacifistes.

Hypocrite apparaît donc le « profond regret pour la perte de vies humaines » exprimé par la Maison Blanche, laquelle assure vouloir « comprendre les circonstances qui entourent cette tragédie ». Même ton pour la déclaration du ministre des Affaires étrangères Frattini pour qui « Israël doit donner des explications à la communauté internationale ». Que Frattini nous explique, en attendant, où en est la coopération militaire Italie-Israël, établie par la Loi du 17 mai 2005, n° 94, dont ce même Frattini est le principal artisan. La coopération entre les ministères de la Défense et les forces armées des deux pays concernant l'importation, l'exportation et le transit de matériels militaires, l'organisation des forces armées, la formation/entraînement. A cet effet sont prévues des réunions des ministres de la défense et des commandants en chef des deux pays, échange d'expériences entre les experts ; organisation des activités d'entraînement et des manœuvres. Dans ce cadre, en 2005, la marine militaire italienne conduisit la flotte qui accomplît en Mer Rouge la première manœuvre navale conjointe OTAN-Israël. Qui sait si, à cette occasion, on s'exerça aussi à

donner l’assaut aux bateaux sans armes des pacifistes.

Edition de mardi 1er juin de il manifesto
http://www.ilmanifesto.it/il-manifesto/in-dicola/numero/20100601/pagina/05/pezzo/279421/

Traduit de l’italien par Marie-Ange Patrizio

La source originale de cet article est Il manifesto
Copyright © Manlio Dinucci, Il manifesto, 2010

Articles Par : Manlio Dinucci

A propos :

Manlio Dinucci est géographe et journaliste. Il a une chronique hebdomadaire “L’art de la guerre” au quotidien italien il manifesto. Parmi ses derniers livres: Geocommunity (en trois tomes) Ed. Zanichelli 2013; Geolaboratorio, Ed. Zanichelli 2014;Se dici guerra…, Ed. Kappa Vu 2014.

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l’utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca